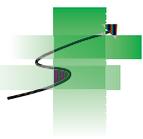


Plaidoyer pour une conscience animale

Le 12 mars dernier, l'association Zoopsy a consacré une journée de réflexion au thème de la conscience animale avec trois intervenants, dont un psychiatre évolutionniste Stéphane Mouchabac (CHU St-Antoine, Paris).



L'existence d'une conscience animale est le nouveau terrain de discussion des philosophes, des éthologues, des biologistes et du législateur. Dans les cénacles, le vétérinaire, *a fortiori* le vétérinaire comportementaliste, ou psychiatre vétérinaire, est très rarement invité à donner son avis. Il faut qu'il soit philosophe comme notre éminent confrère Philippe Devienne pour que sa voix soit entendue et nous ne pouvons que le remercier de porter une parole forte et étayée alliant la réflexion et la pratique quotidienne. Nous prétendons que, placés là où nous le sommes, la question de la conscience nous concerne et que nous pouvons avoir une pierre à apporter à l'édifice.

Nous disons d'abord qu'il est absurde de parler de l'Animal. Cela révèle d'une vision strictement anthropocentrique qui opposerait l'Homme et le reste du monde animal, dont l'être humain serait extrait par sa propre décision. Il nous paraît souhaitable, surtout quand il s'agit de parler de conscience, de définir de façon restrictive nos interlocuteurs animaux tant les degrés de conscience peuvent être différents. Il nous semble par ailleurs primordial de ne pas oublier notre pratique professionnelle et d'irriguer notre réflexion par les sources vives de nos expériences quotidiennes. Tout en étant conscient que beaucoup d'autres espèces (perroquets, singes, dauphins, éléphants, etc.) apportent des éléments dans le faisceau de présomptions de la conscience animale, nous nous limiterons aux chiens qui sont nos interlocuteurs réguliers. Si nous reconnaissons chez eux des éléments de conscience, à partir de ce moment-là, cela nous oblige, dans nos soins, dans nos décisions, à tenir compte de cette nouvelle dimension.



Dr Guillaume Sarcey
Zoopsy
ZI Saint Christophe
04000 Digne-Les-Bains
guillaume.sarcey@orange.fr

LA QUESTION DE LA CONSCIENCE

Mais pourquoi cette question de la conscience suscite-t-elle de telles controverses? Beaucoup, aujourd'hui encore, considèrent que la conscience est l'apanage de l'être humain et qu'introduire l'animal dans ce champ-là relève du crime de lèse majesté. N'oublions que nous autres, malheureux humains, avons subi trois blessures narcissiques majeures: Copernic nous a révélé que notre planète n'était pas le centre de l'univers, Darwin nous a appris que l'être humain n'était pas à part dans la création mais qu'il était relié aux autres espèces par des liens étroits, Freud nous a fait renoncer à l'idée du libre arbitre. Notre inconscient nous dirige et notre champ conscient n'est que la partie émergée de l'iceberg de notre personnalité. Alors faut-il en subir une quatrième et renoncer à être les seuls sujets conscients sur cette planète? Cette question se pose depuis très longtemps: en 1838, Charles Darwin



Dr Claude Beata
Zoopsy
353 A Boulevard Grignan
83000 Toulon
cbeata@noos.fr

s'interrogeait déjà sur l'existence d'une conscience animale. Il avait observé Jenny, femelle orang-outan du zoo de Londres, se mettre en colère après une farce de son gardien. Il eut l'idée de lui présenter un miroir, afin d'analyser ses réactions.

Mais aujourd'hui, pouvons-nous en dire un peu plus?

LES ÉLÉMENTS DE LA CONSCIENCE

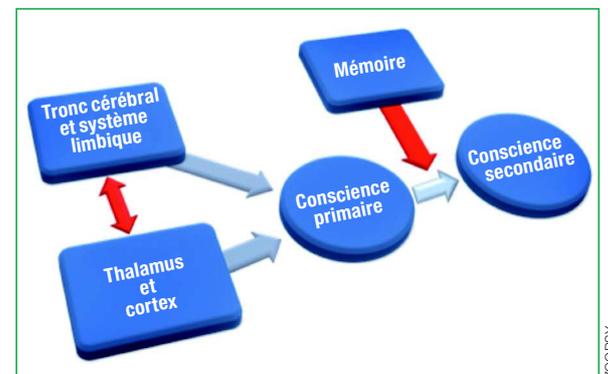
Plusieurs éléments sont à considérer pour parler de conscience animale: les définitions théoriques, les apports des neurosciences, les expériences en éthologie.

Définitions théoriques

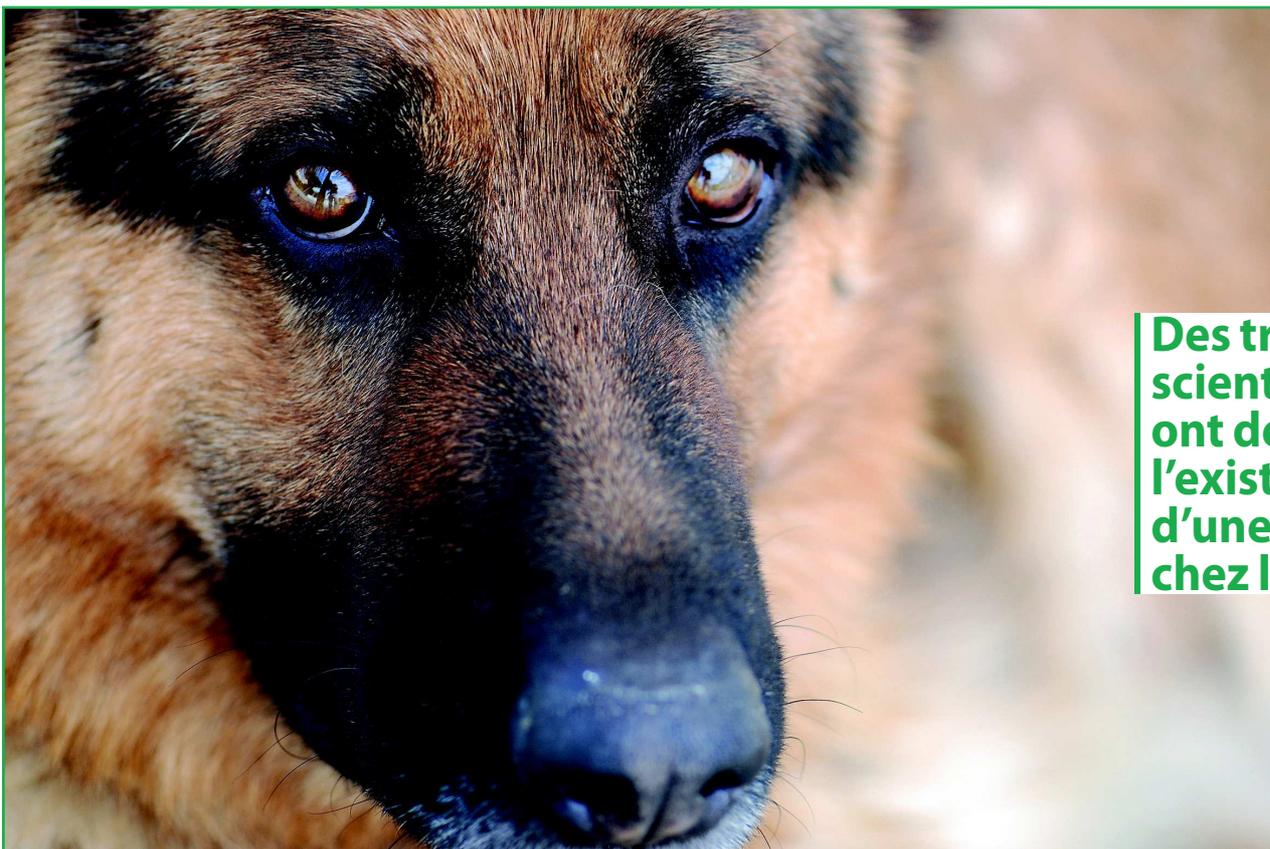
Selon Edelman (1), la conscience primaire est la capacité de lier des perceptions, des émotions et des éléments mémorisés et de créer des images mentales. Elle se réfère au présent et au passé mémoré sans perception réelle du passé et du futur. Elle permet de prendre conscience du monde qui nous entoure. Elle existe chez de nombreuses espèces animales.

La conscience secondaire est la capacité d'avoir accès à notre histoire, d'aller au-delà de notre passé mémoré. Elle permet, par la pensée réflexive, d'être conscient d'être conscient. Elle est liée à la métacognition, aux pensées abstraites et au langage.

« Le cerveau parle à lui-même » dit Edelman. La conscience primaire naît des interactions entre les structures cérébrales. La conscience secondaire nécessite la mise en jeu d'une mémoire biologique.



Les nouvelles théories évoquent comme base de la conscience des groupes de neurones, spatialement dispersés dans de nombreuses aires cérébrales et interconnectés. Ils constituent un Espace de Travail Global (Baars (2)) Toutes les structures impliquées existent chez nos carnivores domestiques et rien ne permet de les exclure de ces définitions.



Des travaux scientifiques ont démontré l'existence d'une conscience chez les chiens

Apport des neurosciences

Les progrès en neurosciences ont permis d'étayer les travaux d'Edelman et de Baars. Les échanges d'information synchronisés à partir d'aires cérébrales distantes sont mis en évidence par les techniques récentes. Les potentiels évoqués cognitifs ont été utilisés chez le cheval et ont démontré des marqueurs de conscience.

Aujourd'hui, plusieurs équipes ont réussi à faire accepter des IRM fonctionnelles à des chiens.

L'équipe d'Adam Miklosi (3) a pu ainsi démontrer chez le chien l'existence de zones destinées à reconnaître des émissions vocales de leur propre espèce mais aussi d'une espèce partenaire comme les humains en attribuant de façon correcte une valence émotionnelle à ces émissions sonores.

Quant aux travaux de Gregory Berns (4), toujours en IRM fonctionnelle, ils ont démontré que chez le chien l'anticipation d'une récompense « allume » la même zone (noyau caudé) que chez l'être humain. En allant plus loin, ils ont montré que l'odeur qui a le plus fort pouvoir évocateur de plaisir anticipé pour le chien est celle de son être d'attachement.

Ces deux expériences viennent au moins supporter une notion de conscience *a minima* chez le chien.

Travaux en éthologie

Certains éthologues savent poser des questions très intelligentes aux chiens ! Ils ont une façon de les considérer avec respect qui leur permet d'imaginer des expériences subtiles. Des tests sont réalisés chez le chien par Range (5) en 2007. Les résultats montrent que les chiens réalisent une imitation sélective, dépendant des contraintes contextuelles. Ces capacités ne peuvent être expliquées par des processus non-mentaux (facilitation sociale et renforcement de *stimuli*). Ces résultats abondent dans le sens d'une métacognition au moins rudimentaire chez le chien. Un individu a une théorie de l'esprit s'il dispose de concepts tels que croire, savoir, connaître, vouloir et voir

et qu'ils les utilisent pour prédire et expliquer des comportements. Ainsi, un animal possédant cette forme de conscience croit que les états mentaux jouent un rôle dans la survenue des comportements. Il déduit les états mentaux d'autres individus en observant leur apparence et leurs actions dans diverses circonstances. Cela a abondamment été montré chez le singe.

Chez le chien, l'équipe de Miklosi, encore, réalise en 2006 un test d'attribution de connaissance. L'objectif est de déterminer si des enfants de moins de 3 ans et des chiens adultes attribuent ou non à une personne la connaissance d'un fait. Les chiens, comme les enfants, donnent significativement plus d'indications au joueur, lorsque ce dernier ne sait pas où le jouet se trouve. Selon toute vraisemblance, les chiens savent quand le joueur ne sait pas où est caché l'objet. Voir et savoir est un des éléments de la théorie de l'esprit.

CONCLUSION EN FORME DE QUESTIONS

Les quelques travaux présentés démontrent l'existence d'une conscience chez les chiens qui possèdent de réelles aptitudes à développer une théorie de l'esprit. Il est probable que le chien ne maintient pas en permanence un niveau de conscience élevée, car ce processus nécessite beaucoup d'énergie. Mais, sommes-nous toujours réellement conscients, lorsque nous conduisons une voiture ou laissons nos chaussures ?

Au-delà de cette démonstration, il reste toujours une question fondamentale : pourquoi nous posons-nous cette question de la conscience ? Au delà de la blessure narcissique évoquée, quel est le risque d'attribuer une conscience à un animal comme le chien ? Des raisons philosophiques ou religieuses empêchent certains de pouvoir accueillir l'animal dans la communauté de la conscience, même si elle leur est propre, même si ce n'est pas celle d'un humain. Nous postulons qu'il y a plus à gagner, y compris dans notre exercice professionnel quotidien, à considérer que les animaux que nous soignons sont des êtres doués de conscience. ●

(1) Gérald Edelman, prix Nobel de médecine, Ex Directeur de l'institut de neuroscience à La Jolla en Californie, décédé en 2014

(2) Bernard Baars, psychologue cognitiviste américain, chercheur à l'institut de neuroscience à La Jolla en Californie.

(3) Ádám Miklósi, éthologue, PhD Eötvös Lóránd University, Department of Ethology Budapest, Hungary

(4) Gregory Berns, professeur de Neuroéconomie, PhD, Center for Neuropolicy, Emory University, Atlanta, Georgia

(5) Friederike Range, éthologue, PhD, Clever Dog Lab, Messerli Research Institute Vienne, Autriche